

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 343 - AVRIL 2019

VILLE DE DEMAIN

*La concertation est
lancée à l'Atelier !*



L'essentiel du Budget 2019

| LIRE P6 À 8 |

ÇA S'EST PASSÉ



LES FEMMES À L'HONNEUR AU CENTRE CULTUREL...

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, la Ville rendait hommage aux femmes avec une soirée cinéma. Au programme : *les figures de l'ombre* suivi de *Wonder Woman*. Près d'une centaine d'Ignymontaines mais aussi quelques Ignymontains, a participé à l'évènement et a reçu un sac en tissu au slogan de circonstance, en fin de projection.



...ET À L'ESPACE COROT !

Les femmes sont aussi au coeur de l'exposition d'Annabelle Amory et de Chantal Emmanuel, inaugurée le 22 mars dernier et visible jusqu'au 7 avril à l'espace Corot. Annabelle Amory y présente ses femmes de caractère, dont la peau est recouverte de pages de livres, tandis que Chantal Emmanuel, spécialiste des techniques du raku et d'enfumage, donne à voir des sculptures étonnantes de femmes dignes et fières.



HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les élus de Montigny, avec la participation de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) et des Pompiers de Montigny, ont commémoré le 19 mars 1962, date du cessez-le feu en Algérie.



UN CONCERT DÉTONANT

Les élèves, petits et grands, de l'école de musique de Montigny ont assuré un concert de musiques amplifiées, le 15 mars dernier au centre culturel Picasso. Après une première partie mettant en avant des ensembles piano/voix et guitares/voix, la 2^e partie plus « électrique » était consacrée à Janis Joplin et Bob Dylan. Une soirée musicale suivie par plus de 170 personnes !

Les incivilités : à la poubelle !

Avec le retour des beaux jours, on aime tous profiter du soleil en extérieur : balade dans les bois de la ville, promenade sur l'Allée des Impressionnistes, balade à la Source... Mais c'est mieux quand c'est propre !

Vous le savez, la qualité de vie est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. L'embellissement des espaces publics, l'entretien et le développement des espaces verts et la propreté de nos rues contribuent à améliorer le cadre de vie. Les agents municipaux chargés de la propreté des rues sont chaque jour mobilisés. Ils font un travail remarquable. Il faut les aider. La propreté des espaces publics est l'affaire de tous. C'est normal de ne rien jeter sur la voie publique et de ramasser les déjections de son animal. Quand aux mégots de cigarettes, rappelons nous qu'ils polluent énormément et mettent plus de 15 ans pour se dégrader totalement. Actuellement, une campagne de prévention pour la propreté par affiches est en cours. Elles rappellent les règles essentielles. L'espace public appartient à tout le



monde et chacun doit le respecter. C'est à nous tous d'y veiller, notre ville n'en sera que plus agréable.

Jean-Noël Carpentier, votre maire

SOMMAIRE

2
RETOUR SUR

5
ACTUALITÉS
Le salon du numérique, déploiement de la fibre : où en est-on ?



6 > 8
DOSSIER
Le Budget 2019 adopté

9
ACTUALITÉS
Retour sur la réunion publique du centre-ville...



10
ASSOCIATIONS

11 > 12
ÇA BOUGE
AGENDA DU MOIS
Masterclass de Jorge Cardoso, Fête interculturelle...

13
JEUNESSE
Le dispositif Civiscol lancé, des poules à l'école...



14
TRIBUNES

15
À SAVOIR



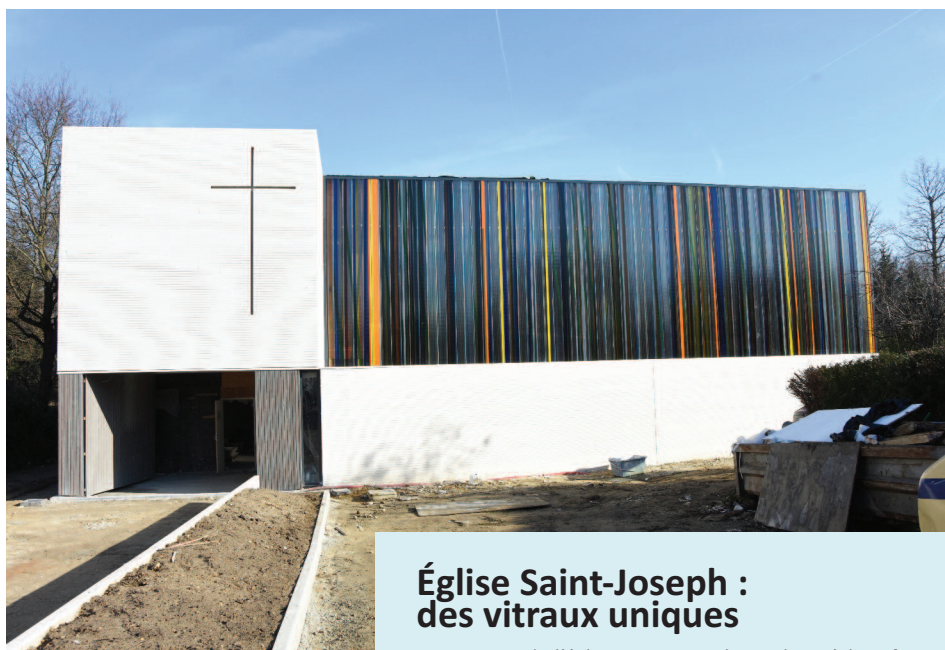
N° 343 /
Avril 2019

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormelles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormelles
Tél. : 01 39 31 38 20.
Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication :
Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Dominique Laurent, Christopher Thebault, Delphine Boussam
Photographes : Anthony Voisin, service communication
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie
RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9000 exemplaires



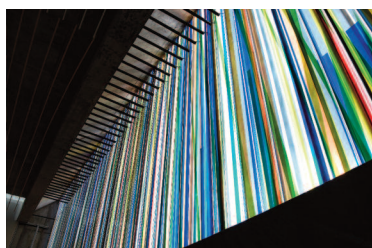
Des arbres plantés rue de la gare

Le quartier de la gare poursuit sa mue. Après la rénovation de toute la rue (reprise de la chaussée, installation de nouveaux lampadaires et aménagement de places de stationnement) et la réouverture le 25 février dernier du parking sous-terrain situé au 12 rue de la gare, des aménagements paysagers ont été menés. Cinq arbres, dont un sur le parvis de la gare, ont ainsi été plantés. Ils participent à l'amélioration du cadre de vie des riverains.



Église Saint-Joseph : des vitraux uniques

Les travaux de l'église Saint-Joseph touchent à leur fin sur le site de l'ancienne chapelle, rue de la République. 12 entreprises ont été mobilisées. La dimension des vitraux de l'église constitue une première mondiale : 120m² de vitraux colorés en linit, de 6 mètres de hauteur et fixés sans aucune structure métallique, ont été imaginés par l'artiste Thierry Boissel et fabriqués dans les fours spéciaux des ateliers Peters basés en Allemagne. Le lieu de culte pourra accueillir quelque 400 fidèles et bénéficiera de 13 places de stationnement, plus trois réservées aux personnes à mobilité réduite. L'évêché annonce une inauguration de l'église le 5 mai prochain.



LA RÉNOVATION DES RUES S'ACCÉLÈRE

La municipalité a décidé de consacrer une part importante de son budget (lire en page 6) à la réfection de ses rues.

Ainsi, les trottoirs de l'allée Watteau viennent d'être refaits ces jours-ci. Actuellement, la chaussée de l'impasse Tournier est en train d'être rénovée afin d'améliorer l'accessibilité des riverains. Les rues de l'Aqueduc, de la Fraternité, de la Victoire et Auguste Renoir figurent également au programme des travaux prévus en avril.

Informations complémentaires auprès des services techniques, joignables au 01 30 26 30 26.

SALON DU NUMÉRIQUE

Tous connectés !



La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans le développement des usages numériques. Cet engagement la conduit à organiser un grand salon du Numérique les vendredi 19 et samedi 20 avril prochains à l'Espace Léonard-de-Vinci (COSEC) avec en ouverture une conférence-débat sur les dangers et surtout les atouts du numérique, le jeudi 18 avril à 19h30 au Centre culturel Picasso. Souvent source d'inquiétude pour les parents, le numérique est en effet un formidable outil de réussite scolaire qui offre de très nombreuses perspectives sur le marché de l'emploi.

Le digital pour se former, travailler et se distraire

Lors de cet événement, ouvert aux jeunes mais aussi à leurs parents, la Ville présentera son nouveau dispositif d'accompagnement scolaire Civiscol (lire en p13). Le Salon du numérique valorisera aussi les nombreuses initiatives locales, portées par les écoles et les associations de la ville, ainsi que les services municipaux. Ces derniers aident toutes les générations d'Ignymontains à faire du numérique un atout, un outil pratique, un accès aux démarches du quotidien, une source de distraction sous contrôle et vous accompagnent dans vos démarches à l'Espace numérique ouvert à tous.

4 raisons de venir sur le Salon du numérique



ASSISTER À UN DÉBAT SUR LES ÉCRANS

Une conférence-débat « *Oui aux écrans, mais avec modération !* » aura lieu, le 18 avril à 19h30, au centre culturel Picasso. Avec la participation de Stéphanie Vauttier, avocate au barreau du Val d'Oise, Annick Joncour, psychologue clinicienne à Asnières et de Céline Lalonde, enseignante en classe numérique à Montigny.



DÉCOUVRIR DES FORMATIONS D'AVENIR

Le 19 avril de 9h30 à 17h, les collégiens et lycéens notamment pourront découvrir des formations longues, courtes et en alternance proposées dans la région. De nombreuses écoles et centres de formation seront présents sur le Salon. Un « café des métiers » sera accessible pour mieux appréhender les besoins des entreprises du numérique.



EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX USAGES

Imprimante 3D, codage, programmation de robots, casques de réalité virtuelle... Plusieurs ateliers vous seront proposés, samedi 20 avril de 14h à 20h pour toucher du doigt l'étendue des possibilités offertes par le numérique.



PARTICIPER À UN TOURNOI DE JEUX VIDÉO

Une grande soirée « gaming » est prévue le vendredi 19 avril de 19h à 23h. Des tournois seront organisés avec différents jeux : Just Dance, Mario et FIFA...

Fin du déploiement de la fibre en 2020



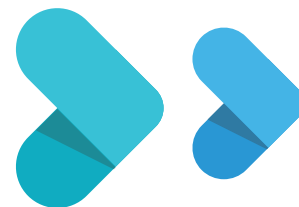
La très grande majorité (98 %) des structures collectives de Montigny - hors ZAC de la gare - est aujourd'hui couverte par le réseau de fibre optique. SFR, l'opérateur chargé de son déploiement, a confirmé à la Ville son achèvement en 2020. Le déploiement du réseau, initié en 2016, est donc plus rapide à Montigny qu'à Herblay ou à Argenteuil, entre autres exemples. Au 31 décembre 2018, le taux de la couverture à Montigny était déjà de 46 %. Les quartiers pavillonnaires, les plus longs à raccorder, atteignaient en mars 32 % de couverture. L'objectif est d'atteindre un taux de 76% dès la fin de l'année. Il ne restait mi-mars que 7 761 prises à poser pour raccorder la totalité des logements et entreprises de la commune.

Pour tester votre éligibilité à Montigny :

<http://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/fibre-montigny-les-corneilles-95370#>

BUDGET 2019

La Ville poursuit ses engagements



Montigny-les-Cormeilles a adopté son budget le 28 mars dernier. **Malgré un budget contraint, la Ville prévoit d'investir 13 millions d'euros en 2019 pour préparer l'avenir, sans augmenter les impôts.** Parmi les priorités : la poursuite d'actions volontaires et solidaires envers les jeunes et les seniors ; l'embellissement du cadre de vie, en agissant notamment sur la propreté, le fleurissement et l'entretien des bois de la commune ; et le développement d'une offre culturelle de qualité et accessible à tous. Décryptage.



Le budget comment ça fonctionne ?



Chaque année, le vote du budget est un acte juridique incontournable : il permet d'informer les habitants sur la situation financière de la collectivité et de présenter l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année à venir. Un débat d'orientation budgétaire, qui a eu lieu le 21 février dernier à Montigny-les-Cormeilles, doit obligatoirement se dérouler (pour les communes de plus de 3500 habitants) dans les deux mois précédant le vote du budget. Ce dernier doit toujours être équilibré en recettes et en dépenses.



49 millions d'euros

C'est le budget (en investissement et en fonctionnement) de la Ville, qui compte 21 141 habitants au 1^{er} janvier 2019 (+ 2264 habitants en 10 ans).

0%



DE HAUSSE D'IMPÔTS

Pour la 10^e année de suite, la municipalité a décidé que les taux communaux de taxe d'habitation et de taxe foncière n'augmenteront pas en 2019. Ainsi, le taux ignymontain pour la taxe d'habitation reste à 17% (contre 20,25% en moyenne dans les communes comparables) et celui de la taxe foncière s'élève toujours à 18,99% (contre 24,71% en moyenne dans les communes de même strate). A noter toutefois que les valeurs locatives, fixées par l'Etat, seront revalorisées de 2,2% en 2019, conformément à l'inflation constatée entre novembre 2017 et novembre 2018.

”

Les finances de la commune sont saines et bien gérées. La ville n'a pas augmenté les impôts locaux depuis 10 ans ! Nous investissons pour l'avenir de la commune tout en maintenant des prix municipaux accessibles à tous (cantines, activités seniors et jeunesse, etc.). Comme toutes les communes, Montigny a recours à l'emprunt, mais de façon raisonnable. C'est un outil supplémentaire de bonne gestion d'une collectivité, au même titre que la recherche de subventions (Etat, collectivités...). De plus, le niveau de dette reste en-dessous de la moyenne nationale des villes de même strate.



Philippe Bennab

Adjoint au maire en charge des questions relatives aux finances et au personnel



La dette en 2019

981 euros par habitant, soit un niveau inférieur à la moyenne des communes comparables à l'échelle nationale (1058 euros).

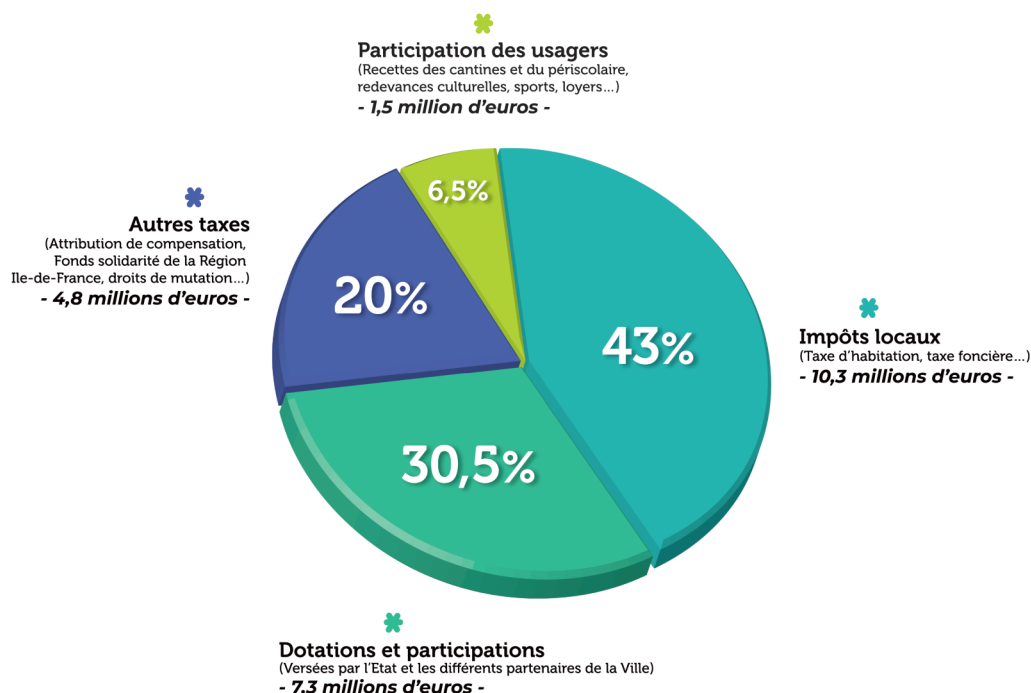


Le saviez-vous ?

2,31 euros, c'est prix moyen d'un repas à la cantine payé par une famille 7,95 euros, c'est le coût réel d'un repas pour la Ville.

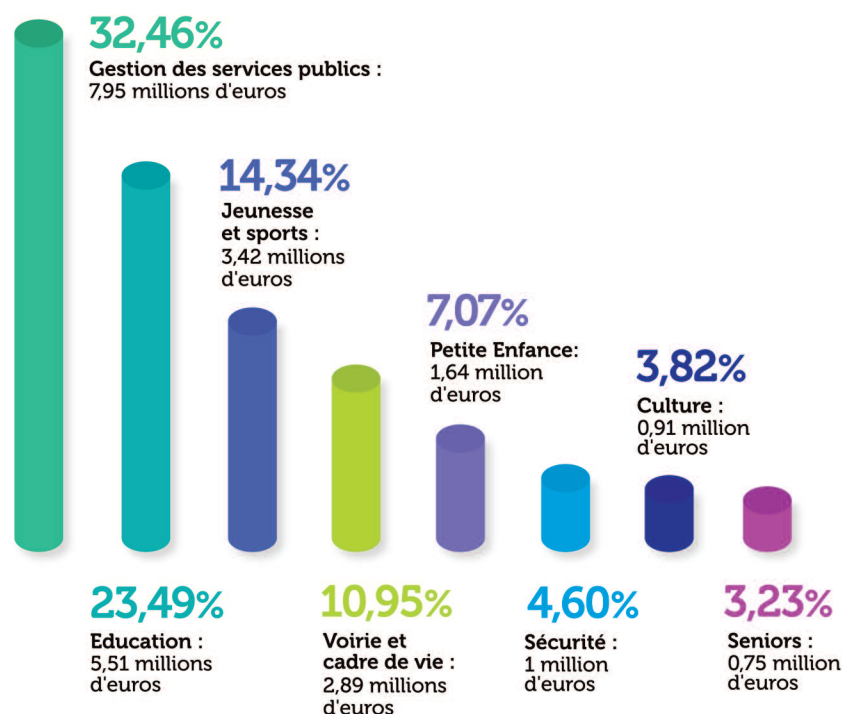
Les recettes (de fonctionnement)

D'où provient l'argent de la Ville ?



Les principales dépenses

A quoi sert l'argent de la Ville ?



DOSSIER BUDGET

Les deux grands chantiers de 2019 à la loupe

Le nouveau groupe scolaire Yves Coppens
(6,5 millions d'euros prévus en 2019)



En septembre, le nouveau groupe scolaire Yves Coppens ouvrira ses portes aux élèves. Composée de 14 classes, toutes dotées d'équipements numériques de dernière génération, la nouvelle école bénéficie d'une architecture et d'une conception innovantes. Exemple : pour optimiser l'espace, la cour de récréation des élèves de maternelles se situe sur le toit du gymnase semi-enterré Lilian Thuram qui comprend notamment 4 terrains de volleyball, 4 terrains de badminton et un terrain de basketball sur une surface totale de 727m². Ce nouvel équipement permettra de multiplier les créneaux horaires proposés aux scolaires et aux associations. La cour des élèves en élémentaire, située rue du Général-de-Gaulle, sera quant à elle accessible aux habitants le week-end.

D'importants moyens pour rénover les routes
(1,7 million d'euros)



La rue de la gare rénovée.

La Ville a décidé de consacrer une enveloppe budgétaire significative pour rénover les routes de la commune. Cet été, la chaussée de la rue de l'Arche sera notamment refaite et les câbles aériens seront enterrés. La rue Auguste Renoir sera reprise, entre l'école Braque et l'avenue Maillol, et de nouvelles places de stationnement seront aménagées. La rénovation de la chaussée de la rue de Gaulle figure également sur le calendrier des travaux prévus cette année.

Et aussi...



- Des travaux de consolidation dans les équipements sportifs et notamment l'espace Léonard-de-Vinci (1,05 million d'euros)



- Des travaux d'amélioration dans les écoles (820 000 euros)



- Des travaux de rénovation et de mise en accessibilité des bâtiments (650 000 euros)



- Des travaux d'embellissement des espaces verts (310 000 euros)



- La création de l'aire de jeux Renoir (180 500 euros)

Les Ignymontains dessinent leur ville de demain

Des questions et des réponses ! Une centaine d'habitants a participé, le 19 mars dernier, à l'inauguration de l'Atelier, ce nouveau local de concertation situé à côté du square Picasso (derrière la mairie annexe). L'Atelier a vocation à être un lieu d'échanges sur l'avenir de Montigny, dans le cadre de la révision en cours du Plan local d'urbanisme (PLU), ce document stratégique qui détermine notamment les secteurs à préserver ou à bâtir dans les années à venir.

Quel centre-ville demain ? C'est la question posée aux habitants lors de cette première réunion publique, alors qu'un sondage est en cours à l'échelle de la ville. Trois experts sont intervenus : Marion Benoist-Mouton, du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) d'Ile-de-France, Pascal Madry, directeur de l'Institut pour la ville et le commerce et David Mangin, architecte-urbaniste à l'agence SEURA. Les intervenants ont notamment rappelé la nécessité de repenser le modèle de la zone commerciale de Montigny, « hétérogène », « dégradée » et « conçue pour la voiture ». En réponse aux



questions des riverains de la RD14, Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville, explique qu'il y avait un projet, mais « rien de finalisé ». Le PLU ne sera pas voté avant les élections municipales l'an prochain. *« Il faut prendre le temps de la réflexion collective. Le projet ne se fera pas du jour au lendemain ! »* Pour mémoire, la bretelle d'autoroute, rue Marceau Colin sera construite en 2021 tandis que le projet de rénovation du boulevard Bordier se poursuivra jusqu'en 2030.

CONCERTATION
**Deux ateliers
en avril**

Vous n'avez pas pu venir le 19 mars ? Rendez-vous à l'Atelier, 3 avenue Aristide Maillol, tous les mardis de 17h à 20h, tous les vendredis de 14h à 17h et le premier samedi du mois de 9h à 12h30 (hors vacances scolaires). Vous pourrez y découvrir la ville de Montigny-lès-Cormeilles sous différentes facettes, mieux comprendre les enjeux du PLU, poser vos questions au service de l'urbanisme ou encore faire part de vos idées et remarques.

Et si vous souhaitez réfléchir collectivement sur le centre-ville de demain, la Ville organise deux ateliers de co-construction, samedi 6 avril de 10h à 12h et mardi 16 avril de 18h à 20h à l'Atelier. Attention, pour permettre une discussion active, 20 habitants pourront au maximum participer à chaque atelier : inscription obligatoire sur montigny95.fr

Cette carte indique les informations connues à ce jour, concernant les négociations privées qui ont lieu entre propriétaires vendeurs et potentiels acquéreurs.



VIE ASSOCIATIVE



LE SECOURS POPULAIRE REÇOIT UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA VILLE

Le conseil municipal a voté, ce 28 mars, une subvention exceptionnelle de 10 000 euros en faveur du comité du Secours Populaire Français de Montigny-lès-Cormeilles. Cette aide doit permettre à l'association d'acheter un nouveau camion frigorifique pour transporter les denrées dans leur local en respectant la chaîne du froid. Leur véhicule utilitaire actuel tombe très régulièrement en panne. Le Secours Populaire de Montigny apporte une aide alimentaire et vestimentaire aux Ignymontains les plus démunis.



Grande chasse aux œufs

Pour célébrer les fêtes de Pâques, la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) organise, en partenariat avec la municipalité, une chasse aux œufs, lundi 22 avril de 10h30 à 12h dans le parc de l'Hôtel de ville. Venez nombreux, petits et grands : découvertes chocolatées garanties ! **Participation : 1€ par enfant.**

Contact : 01 39 97 67 50.

©Archive 2017



BOXE

Un grand bravo à Flavy Laquaie et Kevin Soutif victorieux aux championnats d'Ile-de-France dans la catégorie cadet. Une victoire qui leur permet d'accéder directement aux championnats de France du 8 et 9 juin prochains à Boulogne-sur-Mer.



Don du sang

La prochaine collecte de sang se déroulera samedi 20 avril de 11h à 15h, salle Max-Pol Foucher au centre culturel Picasso. Cette collecte est organisée par l'Etablissement français du sang (EFS) de Pontoise, avec le soutien et la présence de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Paris.

INFOS www.dondusang.net



Bravo aux escrimeuses de Montigny !

Le Challenge annuel organisé par la Riposte Ignymontaine a rassemblé, ce dimanche 17 mars à l'espace Léonard-de-Vinci, des escrimeurs âgés de moins de 11 ans de toute la région parisienne et de la Picardie. Le challenge aux points a été remporté par le club de Montigny-lès-Cormeilles grâce à la brillante prestation des escrimeuses Loane, Loriane et Kaina. **Contact : 06 86 26 34 37.**



ÇA BOUGE

Une Masterclass exceptionnelle signée Jorge Cardoso !



Masterclass animée par Jorge Cardoso en 2018.

L'école municipale de musique organise le 11 mai prochain une Masterclass. Cet événement qui s'inscrit dans le programme pédagogique de l'école vient renforcer la motivation et l'expérience des élèves en favorisant une belle rencontre avec des professionnels de la scène. Pour la deuxième année consécutive, la Ville propose aux musiciens de participer à ce cours animé par le guitariste argentin mondialement connu, Jorge Cardoso. Mais cette année, toute l'école de musique est associée au projet ainsi que les guitaristes de l'école municipale de Cormeilles. Lors de la première partie, la Masterclass est multi-instrumentaliste. Depuis le mois de janvier, les meilleurs élèves de chaque classe de l'école de musique de Montigny et de la classe de guitare de l'école de musique de Cormeilles travaillent el humahuagueño (el carnavalito). « C'est une chance pour nos élèves d'assister à

un cours de Jorge Cardoso. Il est le spécialiste du style sud-américain et ses conseils sont précieux pour nos guitaristes en herbe », explique Pacôme Avondo, professeur de guitare à Montigny. Le soir du 11 mai, Jorge Cardoso donnera un concert au centre culturel Picasso avec Sylvie Dagnac. Il sera rejoint par les deux professeurs de musique de Montigny et Cormeilles ainsi que par les élèves des classes de guitare. L'occasion pour eux de mettre en pratique les conseils prodigués, le jour-même, par le maître.

INFOS Samedi 11 mai

Jorge Cardoso / Sylvie Dagnac Duo
Centre culturel Picasso à 20h30
Tarif plein : 15 € (extérieurs)
Tarif ignymontains et réduit : 10 €
Réservation sur www.montigny95.fr
ou au 01 30 26 30 26



Déambulez déguisés !

Super héros, animaux et autres personnages... Petits et grands sont invités à parader dans les rues de la ville le samedi 18 mai prochain. Chars, percussions, et bien entendu déguisements, Montigny vibrera au rythme de ce rendez-vous festif. En attendant le jour J, les préparatifs ont déjà commencé en coulisse. Pendant les vacances de février, les centres de loisirs, partie prenante des animations, ont notamment préparé un flash mob. De la musique, de la danse et des confettis, et grande nouveauté cette année : le concours photo du meilleur déguisement en famille.

INFOS Carnaval Samedi 18 mai. Rue Auguste-Renoir. Plus de précisions dans le prochain magazine.



La fête interculturelle sous le signe de l'artisanat !

Comme chaque année depuis 17 ans, la fête interculturelle a lieu le premier dimanche d'avril. C'est l'événement incontournable du début du printemps. Le collectif citoyenneté, composé d'habitants, de membres d'associations et des services de la Ville célèbre, le 7 avril prochain, la diversité culturelle ignymontaine sur le thème de l'artisanat. A l'heure du déjeuner, un grand couscous sera proposé aux participants. De nombreux stands seront également accessibles, ainsi qu'une exposition photos. Sur scène, de nombreuses animations musicales et des spectacles de danse de différents pays du monde rythmeront cette journée festive.

INFOS Fête interculturelle

Dimanche 7 avril. Espace Léonard-de-Vinci à partir de 12h.
Entrée libre. www.montigny95.fr

Concert de musique

L'école municipale de musique présente, le mardi 16 avril prochain, le concert des grands élèves. Dédiée aux niveaux les plus avancés, cette soirée est l'occasion pour ces musiciens de se produire sur scène et de montrer l'étendue de leur talent. Violons, guitares, violoncelles... s'enchaîneront tout au long de la soirée.

AGENDA

AVRIL 2019

SAMEDI 6

► PREMIÈRE ÉTAPE DU RUN ARCHERY

Compétition combinée de course à pied et de tir à l'arc. **Stade du bois Barraix, rue de Conflans, à partir de 9h.**
Compétition et initiation.
Infos : run-archery.org

JUSQU'AU 7 AVRIL

► EXPOSITION DE CHANTAL EMMANUEL ET ANNABELLE AMORY

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. **Maison des talents-espace Corot. Grande Rue**

DIMANCHE 7

► FÊTE INTERCULTURELLE Espace Léonard-de-Vinci, à partir de 12h. Rue Auguste-Renoir Entrée libre

MERCREDI 10

► Le Conseil Citoyen des Francs et la jardinerie de l'ESAT La Montagne seront sur le marché Picasso pour vendre des plants de fleurs et de légumes ainsi que leurs productions à des prix attractifs. Un coup de pouce pour participer au concours des balcons et jardins fleuris (inscription jusqu'au 31 mai www.montigny95.fr) ! La Ville tiendra aussi son stand pour conseiller et communiquer sur ses actions visant à l'embellissement de la ville, et mettra à disposition des Ignymontains du terreau (attention stock limité).

VENDREDI 12

► GUS, L'ILLUSIONNISTE Centre culturel Picasso - Complet -

DU 17 AU 20 AVRIL

- SALON DU NUMÉRIQUE
- **Jeudi 18 à 19h30 : CONFÉRENCE-DÉBAT** sur les atouts et les dangers du numérique. **Centre culturel Picasso**
- **Vendredi 19 de 9h30 à 17h : DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE**
- Et de 19h à 23h : SOIRÉE GAMING**
Espace Léonard-de-Vinci
- **Samedi 20 avril de 14h à 20h : EXPÉRIMENTATION DES NOUVEAUX USAGES DU NUMÉRIQUE**
Espace Léonard-de-Vinci

DIMANCHE 28

► CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION Place de la Libération, à 11h.

MON PTI CINE

Ralph 2.0

► **Dimanche 7 avril à 14h30**

Séance cinéma différence

Réalisé par Rich Moore et Phil Johnston
USA-2019-1h53. A partir de 5 ans

Dragons 3 : le monde caché

► **Dimanche 14 avril à 14h30**

Réalisé par Dean DeBlois
USA-2019-1h34. A partir de 5 ans

La grande aventure Lego 2

► **Mercredi 17 avril à 14h30**

► **Dimanche 21 avril à 14h30**

Réalisé par Mike Mitchell
USA-2019-1h48
A partir de 5 ans

Aïlo : une odyssée en Laponie

► **Mercredi 24 avril 2019 à 14h30**

Séance ciné-goûter

Réalisé par Guillaume Maidatchevsky
Fr-2019-1h26. A partir de 5 ans

Retrouvez le détail des films
sur www.montigny95.fr
(rubrique Agenda)

Tarif : 3,60 €

Tarif de groupe : 2,60 €

Carte d'abonnement : 6,10 €

Carte valable 1 an donne droit

à 10 entrées à 2,10 €.

ALLO MON PTI CINE :

01 30 26 30 50.



Rencontre avec Estelle-Sarah Bulle à la bibliothèque Georges-Brassens

Après La Grande Librairie, c'est au tour de la bibliothèque Georges-Brassens d'accueillir Estelle-Sarah Bulle, auteure d'un premier roman très remarqué de la rentrée littéraire 2018 *Là où les chiens aboient par la queue*. Cette rencontre exceptionnelle aura lieu le samedi 13 avril 2019 dès 15h et sera animée par l'écrivaine Valentine Goby puis suivie d'une séance de dédicaces. Venez nombreux !

Tout public – sur réservation. 01 30 26 38 85

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

La Ville renforce son dispositif



CIVISCOL
LA RÉUSSITE SCOLAIRE
DE VOTRE COMMUNE

Le Conseil municipal a décidé, le 28 mars dernier, d'étoffer son dispositif de soutien scolaire. En complément des actions existantes (aide aux devoirs, Mon collègue en poche, accueil des exclus temporaires, stages...), la Ville met en place Civiscol. De quoi s'agit-il ? D'une solution d'e-learning (apprentissage en ligne) destinée aux élèves ignymontains de la 6^e à la Terminale afin qu'ils se perfectionnent, à leur rythme, dans les matières de leur choix. La plateforme numérique propose de nombreuses ressources, illustrées et agrémentées de vidéos pédagogiques, mais aussi des séances de travail spécifiques, des évaluations et un suivi per-

sonnalisé. Pour bénéficier du service, accessible au retour des vacances de printemps, il suffit d'être scolarisé à Montigny-lès-Cormeilles, de créer un compte Famille sur le site de la Ville et de s'acquitter du coût du service (15 euros par an et par enfant). A noter que la Ville a décidé d'offrir le dispositif à tous les élèves ignymontains en 6^e et en seconde cette année, ainsi qu'à ceux qui accéderont à ces classes stratégiques l'an prochain (actuellement en CM2 et en 3^e). Et pour aller plus loin, un espace de travail et de soutien scolaire sera également proposé aux collégiens et aux lycéens, les lundis et jeudis de 18h à 20h, au sein de l'espace Nelson-Mandela.

A l'école des poules

Des gallinacées vont bientôt prendre leurs quartiers dans les écoles de la ville. Dès le printemps, l'association EcoCocotte installera des poulaillers dans cinq établissements volontaires : Georges-Braque, Van-Gogh, Emile-Glay, Paul-Cézanne et Paul-Bert. L'idée est simple : pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, la municipalité - en partenariat avec l'Education nationale et les directions des établissements concernés - a décidé d'installer dix poules au sein des écoles. Elles seront nourries quotidiennement avec les surplus des cantines. Épluchures, restes de plats, morceaux de pain... Les poules sont omnivores et mangent en permanence, l'équivalent de 150 kg de déchets alimentaires par an. Aujourd'hui, les poules permettent ainsi de recycler 10% des déchets organiques, le reste sera reversé dans les composteurs extérieurs.

A l'école, on trie et on composte !

Pain, dessert, entrée, laitage : chaque jour, dans les cantines de la ville, les écoliers ont pour consigne de trier leurs déchets. Depuis début mars, de nouveaux bacs de tri des déchets ont été installés dans le réfectoire de l'école Paul-Bert. À la fin du repas, les restes d'aliments sont versés dans des conteneurs spécifiques avec une balance intégrée. Ensuite, tous les déchets alimentaires sont reversés dans le composteur extérieur. Au bout de 9 mois, le compost est prêt pour être utilisé dans les jardinières des écoles.



Séance de tri à l'école Paul-Bert.



• Contrairement à ce qu'elle tente de faire croire, l'opposition n'a pas de projet pour la ville. A un an des municipales, toujours pas la moindre proposition concrète. A droite, M. Marquès continue ses petites manigances politiciennes sans jamais avouer sa couleur politique. Comme d'habitude. Sa seule stratégie est la critique caricaturale et l'opposition systématique. A l'écouter, rien ne va, tout est à jeter...

On lui montrerait monts et merveilles qu'il trouverait encore à critiquer. Même ses propres colistiers ne supportent plus ses méthodes. Trois d'entre eux ont quitté son groupe en plein conseil municipal en novembre dernier...

Quant à M. Videcoq (France insoumise – Front de gauche), rien de nouveau sous le soleil. Ses critiques outrancières ne font pas avancer le débat. C'est dommage. La majorité, elle, a un bilan solide et un projet sérieux pour la ville : un projet écologique, social et économique. L'objectif : tirer la ville vers le haut et la rendre toujours plus verte et dynamique, continuer à embellir le cadre de vie de tous (espaces verts, bois réhabilités, plantation de nouveaux arbres...), développer la vie de quartier grâce à l'installation de commerces de proximité et de nouvelles structures publiques (école, services de proximité...). De nombreuses réunions de concertation sont organisées toute l'année sur tous les projets afin de s'adapter au plus grand nombre.

Il y en a assez de l'immobilisme et du dénigrement permanent. Les Ignymontains attendent du concret.

• En Europe, comme dans le monde, les ressources naturelles que produit la terre se consomment rapidement. Pour inverser la tendance, mettre en place des modes de production et de vie plus durable semble être l'unique solution. Un enjeu de taille en Europe car il concerne tous les secteurs de l'économie : transports, énergie, industrie, agriculture, santé... sans compter qu'en matière de développement durable, l'Union européenne dispose de nombreuses compétences, elle doit encore relever de nombreux défis. Parmi les plus emblématiques : la lutte contre le changement climatique, la mobilité durable, le développement des énergies propres ou encore la mise en place d'une agriculture plus raisonnée. On peut regretter à ce sujet, que la loi française ait maintenu l'utilisation de glyphosate pendant 3 ans, contrairement à la position du parti socialiste. Energies vertes, économie circulaire, sont au cœur de la stratégie européenne pour une transition écologique. L'initiative reste en grande partie dans les mains des villes. À Montigny, avec notre agenda 21, promouvoir le développement durable telle que l'amélioration de la qualité de l'air avec la plantation d'arbres, la captation de l'eau de ruissellement, la réduction d'îlot de chaleur etc... notre engagement au concours villes et villages fleuris montre bien la volonté de la ville de Montigny d'améliorer le cadre de vie de ses habitants donc l'embellissement général de notre ville avec ses projets et initiatives innovantes.

• Le Maire, à grands renforts de communication et de petits fours, a mis en place quatre rencontres en l'honneur du grand débat voulu par le prince Macron. Alors que tout à chacun sait que ce dernier veut endormir la population pour mieux la poignarder. Cette mascarade est à l'image du grand déballage orchestré par le Maire, il y a cinq ans, lors de l'annonce de l'achat des 632 logements, appartenant à AB Habitat, par Vilogia, société affiliée au groupe Auchan Mulliez. Cette vente devait, selon la propagande du Maire, engendrer une amélioration pour les habitants. La réalité est tout autre. Dans les faits, les espaces communs sont peu, voir pas, entretenus et les gardiens ont disparus alors qu'ils sont vitaux pour le lien social. Parallèlement, les locataires ne connaissent pas de baisse des charges pour autant, bien au contraire. Mulliez, 4^{ème} fortune de France, est là pour faire du profit ! Comment le Maire a-t-il pu croire que l'appropriation par le privé de ce patrimoine public allait générer un changement positif pour les résidents ? Comment a-t-il pu imaginer qu'une société privée allait intervenir dans l'intérêt général en lieu et place de ses propres intérêts ? C'est de la naïveté, ou de l'incompétence politique ? Je vous laisse juger. L'intervention des élus du groupe Front de Gauche auprès de Vilogia, à plusieurs reprises, a permis une légère amélioration de l'entretien des résidences, notamment à la Butte de la Tuile, mais beaucoup reste à faire. Dès le début du mandat, le Maire a tourné le dos aux engagements pris avec nous, notamment la démocratie participative. C'est pourquoi, tout au long de ces cinq dernières années, nous avons bataillé contre la politique développée par le Maire allant à l'encontre de l'intérêt des ignymontains.

• Alors que certains persistent dans l'intimidation, les men songes et les attaques personnelles stériles, nous avons fait le choix du sérieux, du travail et de la crédibilité, le choix des Ignymontains. Depuis 2014, nous sommes restés mobilisés, constants et sincères dans notre engagement pour Montigny. Nous avons continué à travailler sur le terrain avec pour objectif, rassembler les Ignymontains autour d'un projet local, un projet commun, au-delà des différences et des convictions politiques de chacun. Ce projet, nous vous l'avions présenté lors des élections municipales en 2014, et nous avons continué à l'enrichir au gré de nos échanges et rencontres. Ce projet doit nous réunir et nous voulons continuer à le construire avec vous. C'est pourquoi, nous lançons une grande consultation citoyenne afin de considérer vos besoins, et recueillir vos idées sur les sujets qui vous préoccupent. C'est une première à Montigny. Contrairement à la municipalité en place, nous voulons consulter les Ignymontains pour bâtir un projet ensemble. En 2020, vous vous prononcerez pour un projet qui sera le vôtre, un projet qui répondra à vos attentes. Vous vous prononcerez pour une équipe à l'image de Montigny, avec des femmes et des hommes de tous horizons prêts à s'engager et sur lesquels vous pourrez compter.

Nous vous donnons rendez-vous le 13 avril à 17h – Espace Nelson Mandela (salle 2), pour échanger sur l'avenir de notre ville dans le cadre de cette grande consultation citoyenne. Engageons nous, agissons pour Montigny !

**Pour le groupe des
élus progressistes
et républicains**
Clara PLARD

**Pour le groupe
des élus Socialistes
et Républicains**
Casimir PIERROT

**Pour le groupe
Front de Gauche**
Pascal VIDECOQ

**Pour les élus d'opposition
du Groupe du Rassemblement
Ignymontain**
Modeste MARQUES

Etat Civil

Naissances

Al Abed Angelica
Camara Soumeiya
El Brihi Jèd
Dos Santos Marta Amalia
Francius Hatchi Cameron
Francius Hatchi Orlane
Gonçalves Ayana
Hamdaoui Inès
Hatri Amina
Hatri Mohamed
Henri Tiana
Id-khajine Jad
Iftime Mathias
Kabuiku Matula Kisoka Joyce
Mooock Loukas
M'poka Mokosi Ismaël
Niang Mame-N'Dawa Khayra
Nouar Inès
Sagna Doudou-Moussa Ignace
Sekai Aliyah
Telcy Abigaëlle
Vilton Lyann

Mariages

Delforn Jean-Claude et
Suarez Vilela Laetitia

Décès

Boussin Pierre
Colmano Enea
Dardaine Nadine
Do Carmo Alves De Almeida
Abilio
Dominois Odile
Gral Louise
Marcou Joël

CARS LACROIX : LES LIGNES 95-19 RÉORGANISÉES



A partir du 6 mai prochain, les trois lignes de bus « 95-19 » vont être réunies en deux. Objectif : optimiser la desserte et éviter les doublons. Concrètement, la 95-19 desservira les gares d'Argenteuil, de Sannois, de Montigny Beauchamp, de Pierrelaye, et de Cergy Préfecture ; la 95-29 desservira les gares d'Ermont Eaubonne, de Sannois et de Montigny Beauchamp. Dans le même temps, la fréquence des bus augmentera : un bus circulera toutes les 8 minutes en heure de pointe sur la 95-19 et toutes les 15 minutes sur la 95-29. Autre conséquence de cette restructuration : des arrêts seront modifiés à Franconville, Montigny et Sannois, tandis que des dessertes nouvelles verront le jour sur les lignes 30-37, Cité Val de Franconville, 30-42 et 30-03. Les lignes 9519 sont les plus fréquentées de l'agglomération, avec 1,8 million de voyageurs en 2018. **Plus d'infos : www.cars-lacroix.fr**

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu le mercredi 10 avril, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. **INFOS au 01 30 26 32 20**

DES AIDÈS DE LA VILLE POUR DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La Commune a mis en place un dispositif d'aide à la destruction des nids pour aider les particuliers à supporter le coût des interventions lorsque le nid est implanté sur leur domaine privé. La Ville prend en charge 50 % du coût de l'intervention. Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes que sur la biodiversité. Pour obtenir cette aide, il suffit de contacter les services techniques de la commune afin d'avoir les coordonnées de l'entreprise sous contrat avec la mairie. **INFOS : 01 30 26 30 26.**

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



Plus de végétation en ville !

Installer des bacs fleuris sur le macadam, semer sur les trottoirs, faire grimper des plantes sur les murs... Voilà qui est désormais autorisé et même encouragé à Montigny. La Ville lance en effet un permis de végétaliser : un nouveau dispositif qui permet à chacun de devenir acteur du verdissement dans la commune. Que vous soyez un jardinier du dimanche ou un horticulteur hors-pair, c'est à vous de jouer !

Quels espaces peut-on végétaliser ?

Installer une jardinière au coin de sa rue pour y faire pousser vos plantes préférées, investir un pied d'arbre pour y semer des fleurs, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, transformer un potelet en installation végétale...

La notion d'espace public

Lorsque ces projets sont situés sur la voie publique, ils nécessitent une autorisation préalable de la Ville : c'est le principe du permis de végétaliser. Il est accordée pour une durée d'1 an.

INFOS : www.montigny95.fr

PENSEZ À FLEURIR VOS BALCONS !

Vous avez jusqu'au 31 mai pour vous inscrire au concours des Balcons et jardins fleuris, organisé par la Ville, et contribuer ainsi à l'embellissement de la commune. Toutes les personnes domiciliées à Montigny, propriétaires ou locataires, peuvent participer. Le concours comporte deux catégories : balcons et terrasses ; et jardins privatifs. La créativité, le fleurissement et la mise en scène feront partie des critères d'évaluation du jury. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par des bons d'achat. **INFOS Inscription en ligne sur www.montigny95.fr** ou auprès du service Environnement/espaces verts de la Ville.

DU 18 AU
20 AVRIL

ESPACE
LÉONARD-DE-VINCI

ENTRÉE
LIBRE

SALON DU NUMÉRIQUE



> **Rencontre** avec
des professionnels du web
Découverte des métiers
et formations
Démonstrations de robots
Tournois de jeux vidéo...

> **Débat sur les dangers
et les atouts des écrans**
Jeudi 18 avril à 19h30
au centre culturel Picasso

Espace Léonard-de-Vinci
18, rue Auguste Renoir
Ligne de bus 3005, arrêt Piscine